



Boulogne-Billancourt, le 23 avril, 2020

Information financière au 31 mars 2020

Les loyers du 1^{er} trimestre 2020 conservent la même dynamique que sur 2019.

Carmila s'attache aujourd'hui à préparer la réouverture des commerces fermés, dès que ce sera possible, et à poursuivre le dialogue avec ses commerçants pour mettre en place, au cas-par-cas, des mesures d'accompagnement de leur activité

Loyers nets du premier trimestre de l'année 2020

Les loyers nets de Carmila pour les 3 premiers mois de l'année 2020 s'élèvent à **82,7 millions d'euros** contre 81,3 millions d'euros en 2019 sur la même période, soit une hausse de **+1,7%**.

<i>En milliers d'euros</i>	31 mars 2020	31 mars 2019	% variation 2020/2019
Revenus locatifs	90 735	89 206	+1,7%
Loyers nets	82 651	81 282	+1,7%
France	55 687	54 953	+1,3%
Espagne	21 465	20 672	+3,8%
Italie	5 499	5 657	-2,8%

La croissance des loyers nets cumulés à fin mars 2020 comparés à ceux des trois premiers mois de l'année 2019 s'analyse comme suit :

- Croissance des loyers nets à périmètre constant : **+2,2 points**, incluant 1,4 point d'indexation ;
- Impact des extensions livrées en 2019 (Renne Cesson) : **+0,9 point** soit **0,7 millions d'euros** de loyers nets supplémentaires à fin mars 2020 ;
- Autres effets : -1,4 point incluant notamment la vacance stratégique et un retraitement comptabilisé au 1^{er} trimestre 2019 sur les étalements de franchise et loyers (norme IAS 17) en Italie.

Les loyers du premier trimestre 2020 ont été facturés et perçus en début de trimestre avant la mise en place de mesures de confinement strict et de fermeture des commerces non essentiels dans les trois pays dans lesquels Carmila opère.

Impact de la crise sanitaire sur les loyers nets au 31 mars 2020 :

Des mesures de confinement strictes et de fermeture provisoire des commerces, imposées par les gouvernements des trois pays dans lesquels Carmila opère, ont été mises en place sur la dernière partie du premier trimestre 2020, entre le 10 mars et le 17 mars.

Dans l'attente i) de la précision et/ou la mise en place de dispositifs d'aide aux activités et entreprises annoncés dans les trois pays et ii) de plus amples informations sur les mesures de sorties de confinement, les modalités de comptabilisation des charges récupérables et du provisionnement des créances douteuses n'ont pas fait l'objet de modifications méthodologiques par rapport aux règles appliquées en 2019 par la Société.

Une activité centrée sur deux objectifs principaux : assurer l'accueil des clients des commerces ouverts pour appuyer leur activité et maintenir le lien tant avec les commerçants qu'avec les clients pour préparer l'après-confinement

Depuis la mise en place de mesures de confinement, Carmila garantit l'accessibilité au public des centres commerciaux dans ses 3 pays d'implantation, de leur hypermarché Carrefour et de leurs commerces de première nécessité. Les équipes déploient les indispensables dispositifs visant à protéger les clients et le personnel des boutiques ouvertes. Elles gardent localement un lien quotidien avec les responsables de boutiques, ouvertes comme fermées. Elles préparent enfin les mesures pour rouvrir dès que cela sera possible, l'ensemble des centres commerciaux dans des conditions d'usage et de sécurité adéquats.

Les équipes de direction de centre multiplient les initiatives pour **faciliter la vie des commerçants dont les boutiques sont ouvertes, et de leurs clients**. Afin de limiter les interactions physiques, elles accompagnent les commerçants dans la digitalisation des commandes et de leur paiement, et facilitent le retrait de produits. Il a ainsi été proposé aux pharmacies d'utiliser des applications digitales pour que leurs clients puissent scanner leur ordonnance en ligne et récupérer leurs médicaments directement sur leur espace de stationnement. De la même façon, les centres commerciaux encouragent une activité de *click & collect* pour les commerces de bouche, en mettant à disposition des clients des services de commande en ligne ou par téléphone et une possibilité de retrait direct sur site. Ces initiatives co-construites par les commerçants et les équipes des centres, permettent à la fois aux clients de gagner du temps et d'obtenir leurs produits en toute sécurité, et aux commerces ouverts de poursuivre leur activité.

Afin de maintenir un lien de proximité entre les clients et les commerçants, les équipes de Carmila utilisent les outils digitaux développés depuis 6 ans. Dans cette démarche, Carmila donne la parole aux commerçants sur les réseaux sociaux des centres pour préparer l'avenir et la réouverture des boutiques. Ces messages sont « poussés » vers les clients et permettent de **transmettre au jour le jour les nouvelles des centres et des commerçants** et, le moment venu, des informations pratiques sur la réouverture des boutiques.

Enfin, Carmila met à disposition les pages Facebook de ses centres commerciaux pour **féderer et mettre en relation ceux qui ont besoin d'aide avec ceux disposés à rendre service** et s'associe à Carrefour pour **faciliter la vie du personnel soignant** en leur proposant des créneaux réservés.

Carmila s'engage à examiner au cas-par-cas la situation de ses commerçants et à ouvrir les discussions sur des mesures de soutien. C'est au terme de ces discussions, que Carmila sera en mesure de fixer de nouveaux objectifs pour 2020

Carmila lancera avec l'ensemble des commerçants de ses centres des discussions, dès que la date de réouverture des commerces sera connue, pour mettre en œuvre rapidement les procédures de sécurité indispensables pour les salariés des enseignes et leurs clients afin de permettre la reprise de l'activité dans les plus brefs délais. Ces discussions s'accompagneront, au cas par cas, d'une analyse de la situation financière de chaque preneur et d'une adaptation des conditions du bail et des loyers 2020 quand cela sera nécessaire pour soutenir et pérenniser l'activité des commerçants des centres. D'ores et déjà, Carmila s'engage à appliquer les recommandations des organisations représentatives des bailleurs présentées dans leur communiqué du 17 avril 2020 et à annuler 3 mois de loyer à ses locataires TPE dont l'activité est interrompue, afin de soutenir leur trésorerie.

Carmila a indiqué dans son communiqué de presse du 2 avril 2020 que les incertitudes quant à la durée de cette crise sanitaire et à l'étendue des dispositions qui seront prises par les différents gouvernements rendent difficiles la visibilité et l'estimation des résultats 2020 qui seront nécessairement impactés par la crise en cours.

Ce n'est qu'au terme des discussions qui seront menées au cas-par-cas avec les enseignes et commerçants lorsque les dates et modalités de réouvertures des commerces seront connues, que Carmila sera en mesure de rendre public de nouveaux objectifs de résultats pour l'année 2020.

Dans la mesure où Carmila bénéficie d'une forte solidité financière, de lignes de crédit non tirées et d'une trésorerie excédentaire de plus de 350 millions d'euros, la Société est en mesure de faire face sereinement à cette crise sanitaire.

Contact investisseurs et analystes

Marie-Flore Bachelier – Secrétaire Général
marie_flore_bachelier@carmila.com
+33 6 20 91 67 79

Contacts presse

Morgan Lavielle - Directeur Communication
morgan_lavielle@carmila.com
+33 6 87 77 48 80

Calendrier Financier

29 juin 2020 (9h30) : Assemblée Générale des actionnaires

29 juillet 2020 (après clôture des marchés) : Résultats semestriels 2020

30 juillet 2020 (14h30) : Réunion d'Information Financière

23 octobre 2020 (après clôture des marchés) : Activité du troisième trimestre 2020

A propos de Carmila

Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2019, son portefeuille était constitué de 215 centres commerciaux en France, Espagne et Italie, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,4 milliards d'euros. Animées par une véritable culture commerçante, les équipes de Carmila intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité commerciale : commercialisation, marketing digital, specialty leasing, direction de centre et asset management.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Le 18 septembre 2017, Carmila intégrait les indices FTSE EPRA/NAREIT Global Real Estate (EMEA Region).

Le 24 septembre 2018, Carmila intégrait les indices Euronext CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All-tradable.